

Vie des associations

L'Agos lance une campagne d'adhésion auprès des commerçants

C.O

Libreville/Gabon

Selon la présidente de ce mouvement associatif, Marie-Claudette Ndagui Saphyatou, cette opération doit permettre à cette corporation de mieux connaître ses droits et devoirs.

QUELQUES jours après avoir procédé au lancement des activités annuelles l'Association gabonaise des œuvres sociales (Agos), à la plage du lycée national Léon Mba, sa fondatrice, Marie-Claudette Ndagui Saphyatou, recevait à son siège à Awendjé, une vingtaine de commerçants, tous responsables des zones au marché de Mont-Bouët.

Au menu: le lancement de la campagne d'adhésion des commerçants à cette Ong. Précision de dame Ndagui Saphyatou: « il s'agissait d'inviter les commerçants à adhérer à l'Agos, en leur expliquant l'importance de cet acte dans l'exercice de leur métier. Car, une fois la procédure d'adhésion respectée par le commerçant, celui-ci est automatiquement membre de l'Ong et bénéficiera, lors des réunions spécifiques, de la connaissance de ses droits, ses obligations et ses devoirs. A cela s'ajoutent les connaissances des règles de droits humains et de la protection de l'environnement. Une sorte de protection qui lui éviterait désormais de se faire arnaquer par les faux contrôleurs (...). »

Évoquant, par ailleurs, l'aspect insalubre du marché de Mont-Bouët, Mme Ndagui Saphyatou a fait cette remarque : « Le marché de Mont-Bouët se trouve dans un état d'insalubrité totale. Il ne peut pas être un site



Photo : Chris OYAME

La fondatrice de l'AGOS, Marie-Claudette Ndagui Saphyatou exposant son projet aux commerçants.

touristique dans cet état. Nous tenons à le rendre attrayant. C'est un objectif que nous voulons atteindre dans le cadre de notre campagne sur les Objectifs de développement durable (ODD), en terme de salubrité et de lutte contre la vie chère (...). Le marché de Mont-Bouët est presque un Etat dans un Etat : toutes les représentations humaines s'y trouvent. C'est pourquoi, plutôt que de se limiter aux commerçants des quartiers, nous avons pensé aussi à intégrer dans notre démarche le grand marché du Gabon.»

Au nom de ses pairs commerçants, Can Amadou, vendeur d'appareils électroniques, a réaffirmé la confiance de leur corporation à l'Organisation non gouvernementale (Ong) Agos. « Nous savons que c'est une ONG de notoriété internationale; que plusieurs de nos frères y ont déjà adhéré depuis longtemps et n'ont pas de problème avec elle. C'est la raison pour laquelle j'invite tous les commerçants du marché de Mont-Bouët à devenir Agosiens. Ainsi, nous n'aurons plus de problèmes avec des faux contrôleurs et serons tous conformes à la loi», a souligné Can Amadou.



Photo : Chris OYAME

Une vingtaine de représentants des commerçants du marché de Mont-Bouët a participé à la réunion.



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Projet de Réalisation « clé-en-mains » de l'Aménagement Hydroélectrique de KINGUELE AVAL GABON

1. Dans le cadre du déploiement du Plan Stratégique Gabon Emergent, l'Etat Gabonais a l'ambition de développer une offre d'électricité durable, diversifiée et accessible pour tous. Cette action vise à porter les capacités de production d'énergie électrique du Gabon à 1200 MW d'ici 2025.
2. Dans cette optique, l'Etat affiche sa volonté de valoriser pleinement le potentiel hydroélectrique du Gabon avec pour objectif de rehausser à hauteur de 80% la part de l'hydroélectricité dans le mix énergétique, afin de satisfaire la demande à un coût compétitif.
3. Dans ce contexte, le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS) et MERIDIAM ont constitué un consortium (le « Consortium »), en vue de développer un projet d'aménagement hydroélectrique d'une capacité de 35 MW, situé à 85 km à l'Est de Libreville dans la vallée de la Mbei (région du Kango), selon un schéma IPP (Producteur d'Energie Indépendant). Ce projet est nommé « Kinguéle Aval ».
4. En mars 2017, l'Etat Gabonais représenté par le Ministère de l'Eau et de l'Energie, et le Ministère de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du Développement, et le Consortium ont signé un protocole d'accord pour le développement dudit projet.
5. Le Consortium souhaite à présent inviter les entreprises intéressées à manifester leur intérêt pour réaliser l'aménagement envisagé dans le cadre d'un contrat « clé en mains » conformément au dossier d'appel d'offres qui sera communiqué aux entreprises présélectionnées.
6. Les candidats intéressés admissibles, pouvant justifier de leurs capacités à réaliser un aménagement de plus de 25MW, peuvent obtenir de plus amples renseignements et un jeu complet du document de pré-qualification en français en faisant la demande écrite à kinguele.aval@outlook.com. Le document sera envoyé sous format informatique uniquement, par courriel.
7. Les dossiers de candidature en langue française pour la pré-qualification doivent être déposés sous enveloppe cachetée délivrée à l'adresse indiquée dans le dossier de pré-qualification avant le 16 mars 2018 à 10h00 GMT+1 et doivent être clairement marqués « Candidature pour la réalisation « clé-en-mains » de l'aménagement hydroélectrique de Kinguéle Aval »

Libreville, le 15 janvier 2018



Photo : Chris OYAME

Au nom de ses pairs, le commerçant Can Amadou s'est dit satisfait de la rencontre avec Agos.